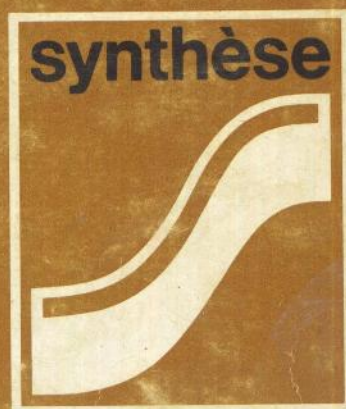


Simone Dreyfus
Droit
des relations
internationales



Cujas

Simone Dreyfus

*Maître-assistant à l'Université de Droit,
d'Economie et de Sciences Sociales de Paris.*

**DROIT
DES RELATIONS
INTERNATIONALES**

55124 $\frac{3}{4}$



٢٩٥٠٠٤

CUJAS

4, 6, 8, rue de la Maison-Blanche
PARIS

SOMMAIRE

● PREMIÈRE PARTIE. — LES CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE.

Titre I. — L'évolution historique de la société internationale (3).

- Ch. I. — La formation de la société internationale (7).
- Ch. II. — L'Europe au centre de la société internationale (16).
- Ch. III. — L'universalisation de la société internationale (34).

Titre II. — La composition de la société internationale contemporaine : Les sujets du droit international (51).

- Ch. I. — Les membres originaires de la société internationale : les Etats (53).
- Ch. II. — Les membres dérivés de la société internationale : les organisations internationales (72).

Titre III. — Le cadre normatif de la société internationale contemporaine (81).

- Ch. I. — Les règles conventionnelles (83).
- Ch. II. — Les règles coutumières (102).
- Ch. III. — Les autres éléments du cadre normatif de la société internationale (108).

Titre IV. — Les relations entre les membres de la société internationale contemporaine (115).

- Ch. I. — Les relations amicales (117).
- Ch. II. — Les relations conflictuelles (132).

● DEUXIÈME PARTIE. — LES MÉCANISMES D'ASSOCIATION DANS LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Titre I. — Les organisations internationales à vocation universelle et compétence générale (155).

- Ch. I. — La Société des Nations (157).
- Ch. II. — L'Organisation des Nations Unies (166).

Titre II. — Les organisations internationales à vocation universelle et compétence spécialisée (203).

- Ch. I. — L'Organisation internationale du Travail (205).
- Ch. II. — Le Groupe de la Banque mondiale (223).
- Ch. III. — L'U.N.E.S.C.O. (232).

Titre III. — Les organisations internationales à vocation régionale (245).

- Ch. I. — L'association dans un cadre régional : structures et tendances (247).
- Ch. II. — Le Conseil de l'Europe (264).
- Ch. III. — Les Communautés européennes (274).
- Ch. IV. — Le Conseil d'aide économique mutuelle (291).